



Siège social : Maison des Associations  
 86 route de ROUEN. 14670 TROARN  
 Numéro d'agrément jeunesse et sports : 18195  
 N° SIRET : 780 767 810 00044 Code APE : 9312Z

## RAPPEL IMPORTANT A L'INTENTION DES PARENTS AYANT DES ENFANTS PRATIQUANT UNE ACTIVITE SPORTIVE AU SEIN DE L'E.S.T.

L'E.S.T n'est responsable des enfants mineurs que durant les périodes normales d'entraînement et/ou des matches.

L'E.S.T décline toute responsabilité lorsque des enfants sont déposés hors de l'enceinte sportive (Club House tennis, Dojo, salle de tennis de table, gymnases, terrains de football).

Par conséquent, l'enfant doit être accompagné dans l'enceinte sportive afin de s'assurer de la présence des entraîneurs ou d'un dirigeant de la section.

De même, a l'issue de l'entraînement, l'enfant doit être repris dans l'enceinte en présence de l'encadrant à l'heure exacte de la fin de la séance, sans toutefois que la présence des parents n'en perturbe le déroulement.

Nous comptons sur votre compréhension et votre discipline.

Le bureau.

Coupon à découper et à remettre signé aux dirigeants de la section lors de l'inscription.

M ou Mme(\*).....représentant légal de l'enfant

Nom : .....Prénom : .....

- Autorise à aller et revenir des entrainements ou des cours sans accompagnement(\*).
- N'autorise pas l'enfant à quitter l'enceinte sportive sans accompagnant(\*).

Fait à Troarn le.....

Signature obligatoire du représentant.

(\*) Rayer la mention inutile